

Les merveilles de la Paracha : Chemini

Léilouy Nichmat : Binyamin ben Netanel Mendel Chelomo, Rav Moché Ben Esther, Rav Mikhael Ben Lea, Alain Elyaou ben Simha, Clarisse Bat Rivka
Pour la victoire du peuple Juif en Israël, la guérison des malades, la libération des captifs et la protection des soldats et des civils

« Ce fut le huitième jour » (9, 1)

Nos Sages nous enseignent que ce jour, où le Michkan (Tabernacle) a été inauguré, ce fut un jour de joie pour Hachem comme le jour où le ciel et la terre ont été créés. Comment en comprendre la raison ?

En fait, quand Hachem créa le monde, Sa Présence emplît la création. Mais alors, l'homme commit la faute, et suite à cela, la Présence Divine se retira. Puis, les générations suivantes aussi fautèrent et repoussèrent la Présence Divine. De la sorte, Hachem n'avait plus où résider dans ce monde. Cette situation continua jusqu'à la venue de Moché qui inaugura le Michkan. Alors, la Présence Divine reposa dans le Michkan, et par cela, dans le monde, comme ce fut le cas lors de la création du monde. Ainsi, ce fut la première fois où on revint à la même situation qu'à la création. La joie fut donc semblable à celle de la création du monde. (Apiryon)

« Ce fut le huitième jour, Moché appela Aharon, ses enfants et tous les anciens d'Israël » (9, 2)

Pourquoi Moché a-t-il dû les appeler alors que les sept jours précédents, ils se présentèrent d'eux-mêmes devant Moché ? En fait, la Guemara explique que le terme "ce fut (Vayehi)", qui introduit ce verset, évoque un malheur et fait ici allusion au fait que ce jour connaîtra le drame de la mort de Nadav et Avihou, deux des enfants d'Aharon. Et même si bien sûr personne ne pouvait prévoir à l'avance ce drame, malgré tout, selon l'expression de nos Sages, même si eux ne savaient pas, leur âme le pressentait. Ainsi, sans même savoir pourquoi, Aharon, ses enfants et les anciens, avaient des réticences à s'approcher du service ce jour-là. Leur esprit pressentait que ce service, qui allait attirer le feu céleste, serait la cause de l'acte qui allait entraîner la mort de Nadav et Avihou. Et comme Moché constatait que Aharon, ses enfants et les anciens ne venaient pas, il fut contraint de les appeler. (Imré Chafer)

« Prends pour toi un veau » (9, 2)

Rachi explique que ce veau que devait apporter Aharon venait en expiation à la faute du veau d'or. Mais on peut s'interroger. Pendant les 7 jours de préparation, on apporta un taureau en sacrifice. Et nos Sages enseignent qu'il venait en expiation pour la faute du veau d'or, le petit du taureau. Dès lors, pourquoi apporter encore une fois de plus une expiation pour cette faute par ce veau ? En fait, quand pendant ces 7 jours préliminaires on apporta ce taureau, la faute du veau d'or fut expiée. Dès lors, le niveau d'Aharon et du peuple s'éleva considérablement, puisque cette faute ne venait plus les freiner. Mais, une fois qu'ils s'élevèrent, une dimension plus fine de la faute du veau d'or s'éveilla. En effet, un certain aspect de la faute, qui n'était pas considéré jusqu'à présent comme une faute, apparut. Comme le peuple s'éleva, les exigences envers eux devinrent plus strictes. Et même ce qui n'était pas une faute jusque-là, apparut à présent comme une faute, selon leur nouveau niveau plus élevé. Et il fallait dès lors expier même ce nouvel aspect de la faute. Tel était le but de ce veau à sacrifier le huitième jour, en expiation à cet aspect plus fin de cette faute. (Chem Michemouel)

« Toute l'assemblée se rapprocha et ils se tinrent debout devant Hachem » (9, 5)

Ce verset fait allusion à un grand principe. Avant de prier devant Hachem et de lui exposer nos demandes, il est important au préalable d'être tous unis et d'accepter sur soi d'aimer son

prochain comme soi-même. C'est dans cet esprit d'harmonie et de proximité que l'on peut se présenter devant Hachem et lui adresser nos prières. Quand « toute l'assemblée se rapprocha » les uns des autres, et acceptèrent de s'aimer et d'être unis, alors « ils se tinrent debout devant Hachem », prêts à prier. Comme on sait que la prière s'appelle Amida, car elle est prononcée "debout", conscient de se présenter "devant Hachem". (Hessed Léavraham)

« Cela est la chose qu'Hachem a ordonné de faire » (9, 6)

L'expression utilisée pour dire "cela est la chose" est l'expression "Zé Hadavar - ז"ה הדבר", à propos de laquelle, nos Sages disent qu'il s'agit de la formule correspondant à la prophétie de Moché. Ainsi, ces mots évoquent un niveau spirituel très haut. Et notre verset dit : « Cela est la chose qu'Hachem a ordonné de faire ». Cela fait référence à une dimension où on accomplit les Mitsvot parce que « Hachem a ordonné de (le) faire ». Ainsi, parmi toutes les intentions les plus profondes et les plus élevées dans la pratique d'une Mitsva, l'intention la plus haute qu'un homme peut avoir, et à laquelle fait référence l'expression "cela est la chose" correspondant au niveau de Moché, c'est de faire la Mitsva uniquement parce qu'Hachem l'a ordonné. Le fait de se soumettre à Hachem et de réaliser Ses Ordres juste pour faire Sa Volonté, c'est cela le niveau le plus haut. (Hidouché Harim)

« Ils approchèrent devant Hachem un feu étranger qu'Il ne leur avait pas ordonné » (10, 1)

Nadav et Avihou apportèrent du feu en offrande. En effet, le feu symbolise la rigueur. Et ces deux Justes étaient tellement grands qu'ils pensèrent pouvoir se dispenser de toute Bonté Divine. Et que même si on les jugeait avec la plus stricte rigueur, ils allaient être méritants, tellement ils étaient persuadés de n'avoir aucune faute ni aucune faille. D'ailleurs, en réalité, ils avaient raison. Ils étaient tellement irréprochables qu'ils pouvaient sortir méritants même si on les jugeait avec la plus stricte sévérité. Cependant, leur faute était que malgré tout, ils ne devaient pas avoir autant confiance en eux. Même s'il est totalement méritant, un homme doit néanmoins se considérer comme étant quelque peu manquant et ayant besoin de la Bonté Divine pour subsister. Cette si grande confiance en soi qu'ils avaient contenait une fine part d'orgueil, et cela était leur faute. (Mikhtav MéEliahou)

« Et vos frères, toute la maison d'Israël, pleureront l'embrassement que Hachem a brûlé » (10, 6)

On peut s'interroger sur cet Ordre Divin à l'adresse du peuple de pleurer la mort de Nadav et Avihou. En effet, devant un tel drame, tout le monde fut sensibilisé et peiné jusqu'aux larmes. Pourquoi donc donner un tel ordre de pleurer à ceux qui pleureront d'eux-mêmes ? Et pour ceux qui ne sentent pas les pleurs venir, peut-on forcer quelqu'un à pleurer ? ! En fait, l'ordre ne concernait pas le fait même de pleurer. Seulement, Hachem prescrit au peuple que quand ils pleureront, ils auront conscience qu'ils sont en train de se lamenter pour l'embrassement « que Hachem a enflammé ». C'est à dire qu'ils devront se rappeler que ce drame vient d'Hachem et c'est Lui qui a provoqué la mort de ces deux jeunes gens, pour la faute qu'ils ont commise. Et surtout, qu'ils n'imaginent pas que ce drame est venu suite à des causes naturelles. (Rav Yaacov Neymann)

« Ne faites pas pousser vos cheveux et ne déchirez pas vos vêtements et... Israël pleurera ceux qu'Hachem a brûlés » (10, 6)

Quel rapport entre le fait qu'Aharon et ses deux autres enfants

restants ne doivent pas porter le deuil en laissant pousser les cheveux et en déchirant les vêtements, et le fait que le peuple d'Israël quant à lui pleure la mort de Nadav et Avihou ? En fait, si Aharon avait lui aussi porter le deuil et qu'il allait déchirer ses vêtements et laisser pousser ses cheveux, alors on aurait pu interpréter les pleurs du peuple comme venant du fait de la peine de voir Aharon s'endeuiller et s'affliger. Il n'y aurait donc pas de preuve que le peuple pleure la mort de ces deux Justes, puisque ces pleurs pourraient être compris comme venant pour la peine d'Aharon. Mais à présent que le Texte dit à Aharon et ses deux autres enfants de ne pas s'affliger et ne pas porter le deuil, à présent il est clair que les pleurs du peuple ne peuvent pas venir du fait d'Aharon, puisque ce dernier n'était pas en deuil. Dès lors, il est évident que le peuple « pleurera ceux qu'Hachem a brûlés », à savoir que les pleurs du peuple venaient assurément du fait de leur peine pour la mort de Nadav et Avihou eux-mêmes, qui sont ceux qu'Hachem a brûlés. ('Hatam Sofer)

« Pourquoi n'avez-vous pas mangé le sacrifice expiatoire dans l'endroit saint » (10, 17)

Même si ce verset vient juste après que Moché « s'énerva contre Elazar et Itamar », malgré tout il leur formula cette réprimande avec un amour total. Cela est en allusion dans les initiales de ce verset. En effet, dans le Texte hébreu, ce verset se dit :

« מְדוּעַ לֹא אָכַלְתֶּם אֶת הַחֲטָאת בַּמִּקְדָּשׁ הַקָּדוֹשׁ », dont les initiales forment les mots "מלא אהבה", c'est à dire "rempli d'amour". Car quand une remontrance sort de Moché, elle est emplie d'amour et ne vise qu'à apporter du bien à autrui. (Rabbi I. Y. Méalexander)

« Le vin et l'alcool (du vin en quantité alcoolisant) tu ne boiras pas »

nos Sages enseignent que la faute des deux fils de Aharon fut d'être entré dans le Michkan après avoir bu du vin. Mais comment ont-ils pu faire telle chose ? N'est-ce pas dénigrant comme attitude ?

C'est que le vin élève l'homme à des niveaux de compréhensions et d'exaltation très hauts. En buvant le vin, l'intention des fils de Aharon fut justement d'accéder à cette extase spirituelle. C'est ainsi qu'ils sont morts. Ce ne fut pas une punition mais plutôt une conséquence de leur acte. Leur âme se déconnecta effectivement de leur corps dans ce moment d'attachement profond avec Hachem. Et c'est ainsi qu'ils moururent. (Likouté Si'hot)

« Hachem parla à Moché et à Aharon pour leur dire » (11, 1)

En général, la Thora dit : « Hachem parla à Moché (et à Aharon) pour dire ». Pourquoi ici la Thora dit-elle : « pour leur dire » ?

En fait, ce verset introduit le passage des animaux cachers. Or, nos Sages disent sur Moché, que comme il sera amené à parler avec Hachem, il ne devait pas, même nourrisson, consommer du lait d'une égyptienne. De même, comme tous les Juifs seront amenés, dans les Temps futurs, à parler avec Hachem, il convient déjà dans ce monde de se purifier et de ne pas introduire des aliments non cachers dans leur bouche. Cela est en allusion dans ce verset. « Hachem parla à Moché et à Aharon » en vue de leur transmettre les lois de cacherout de sorte à ce que les Juifs préservent leur bouche « pour leur dire », pour pouvoir leur parler. (Kedouchat Levi)

« (Vous ne mangerez pas) le chameau, car il rumine, mais n'a pas les sabots fendus » (11, 4)

La raison de l'interdit du chameau provient du fait qu'il n'a pas les sabots fendus. Ainsi, au lieu de dire "car il rumine", qui est le signe de pureté, le verset aurait dû plutôt dire qu'il est interdit de le consommer, « car il n'a pas les sabots fendus et (même si) il rumine » !

Le fait que le chameau ait un signe de pureté et qu'il rumine, cela en soi est un critère qui aggrave son impureté, car cela induit

l'homme à l'erreur de penser qu'il peut être permis. Et le fait de laisser croire que quelque chose d'interdit peut être permis est en soi un élément qui aggrave l'interdit. (Rabbi Yits'hak Méagrisso)

« Et le cochon (est impur), car il a les sabots fendus mais ne rumine pas » (11, 7)

Parfois l'homme sent de grandes difficultés dans le Service Divin, comme si on le repousse et qu'on le rejette d'En-Haut. Une telle personne doit s'entêter et entrer de force dans la sainteté et ne doit pas se décourager des difficultés en pensant qu'Hachem ne veut pas de lui. On peut tirer cette leçon du cochon. La nature de cet animal est que même si on le repousse et qu'on le chasse à maintes reprises, il ne cesse de revenir et de s'imposer. Rien n'est efficace pour le chasser. C'est pour cela d'ailleurs qu'en hébreu, il s'appelle "Hazir", c'est à dire "celui qui revient". Et même s'il n'est pas cachère parce qu'il ne rumine pas, malgré tout son pied détient le signe de pureté (il a les sabots fendus). Car même si cet animal est impur, malgré tout, on peut tirer une précieuse leçon de ses pattes qui ne cessent de revenir. Car dans le Service d'Hachem, il est une grande qualité de ne jamais se décourager. Et même si on chasse et qu'on repousse un homme de la sainteté, il ne doit cesser de s'obstiner et de revenir sans arrêt, sans se décourager. (Aron Edout)

« Ceux-là vous écarterez parmi les oiseaux » (11, 13)

La Thora prend la peine d'énumérer tous les oiseaux interdits, car ils sont moins nombreux que les oiseaux permis, et tous les autres oiseaux non cités sont permis. En revanche, en ce qui concerne les animaux, c'est l'inverse, les espèces interdites sont plus nombreuses. En effet, les animaux proviennent de la terre, qui est ce qui a de plus matériel. De ce fait, elle produit surtout des espèces interdites. En revanche les oiseaux émanent surtout de l'air (c'est pourquoi ils peuvent voler), ce qui est plus raffiné et plus pur que la terre. C'est pourquoi, la majorité des oiseaux est autorisée. (Keli Yakar)

« Tout ustensile en argile où y tomberait (quelque chose d'impur), tout ce qui sera à l'intérieur sera impur » (11, 33)

Rachi déduit de ce verset, que l'impureté ne peut souiller un ustensile en argile que dans son espace intérieur, et non dans sa partie extérieure. Mais pourquoi en est-il ainsi ?

En fait, l'argile c'est de la terre. Et la terre n'a pas de valeur et d'importance intrinsèque. Ainsi, toute la valeur d'un ustensile en argile n'est pas de par sa matière, mais uniquement de par sa fonction qui est de pouvoir contenir autre chose. Or, un ustensile peut contenir dans son espace intérieur. C'est pourquoi, un ustensile en argile ne contracte l'impureté que dans son espace intérieur, car c'est là que réside toute la valeur d'un tel objet. Il en est de même pour l'être humain, qu'Hachem a créé à partir de la terre. Un homme n'a d'importance que si il a de l'intériorité. C'est ce qu'il a à l'intérieur de lui qui lui donne de la valeur. (R. Mena'hem Mendel de Kotsk)

« Je suis Hachem qui vous fais monter du pays d'Egypte » (11,45)

Rachi explique ce verset en disant que même si Hachem avait sorti les Hébreux d'Egypte uniquement pour ne pas qu'ils se souillent avec des insectes, cela aurait suffi. Comment comprendre cet enseignement ?

En fait, même sans la Thora, on n'aurait pas mangé d'insectes, car cela est repoussant voire même abominable. Seulement, quand les Juifs n'en mangent pas, ils ne le font pas par rapport à leur répulsion naturelle, mais essentiellement parce que la Thora l'interdit. C'est cela la grandeur de la chose. Même des actes que l'on ne ferait jamais de par notre nature, on les respecte surtout pour réaliser la Parole Divine. Une telle attitude d'acceptation de la Volonté Divine au delà même de notre propre volonté personnelle, est en soi une grandeur qui mérite bien qu'Hachem nous sorte d'Egypte et nous prenne comme peuple. (Darach Moché)